Charte d'accueil de l'apprenti-e en situationde handicap au CFA

CFA 3B CONSEIL

Apprendre, créer, exceller ***tous ensembles***

CFA 3B Conseil
3 rue Gaspard Monge
66 160 Le Boulou
www.3bconseil.fr

Aujourd'hui la démarche s'appuie sur deux acteurs principaux

Le référent handicap : Béatrice BOUSQUET

Au sein de chaque CFA, et sur chaque site de formation, un « référent handicap », sous la responsabilité de son directeur, veille à la prise en compte de la « démarche d'accueil des apprentis en situation de handicap » par l'ensemble des acteurs du CFA : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs… Il veille au suivi de l'ensemble des bénéficiaires dans leurs démarches et fait en sorte qu'ils puissent accéder à la for- mation dans les meilleures conditions possibles, notamment par la prise en compte de leur handicap. Il est l'interlocuteur privilégié des apprentis et de leur famille ainsi que des équipes pédagogiques pour la prise en compte de la situation de handicap au CFAet en entreprise.

Référent handicap CFA 3B Conseil :
Béatrice BOUSQUET :
Tel : 06.77.97.03.94
Mail : b.bousquet@3bconseil.fr

Le coordonnateur départemental

Dans chacun des cinq départements, un «coordonnateur départemental » est chargé de créer une dynamique à l'échelon départemental, et d'assurer le fonctionnement et la promotion de la démarche d'accueil. Ce coordonnateur est basé dans un CFA support ou «CFA d'appui». Il est l'interlocuteur privilégié des référents handicap pour la mise en œuvre des accompagnements ou aménagements spécifiques nécessairesau bon déroulement de la formation, notamment auprès de l'Agefiph.
Avant l'entrée en apprentissage, il peut être le premier contact des personnes en situation de handicap ayant un projet d'apprentissage.

Par ailleurs, cette démarche intègre la mise en œuvre d'une individualisation des par-cours de formation complétée, le cas échéant, par la mobilisation d'aides et de prestations spécifiques de l'Agefiph, en compensation du handicap. La Région soutient également les projets relatifs à l'accessibilité des sites de formation des apprentis.

Les engagements du CFA 3B CONSEIL en direction des apprenants en situation de handicap

1. Un accueil personnalisé de l'apprenti-e en situation de handicap par le CFA
2. Une informationsur les métiers, l'o re de formation,la préparation à l'apprentissage, les o res de contrats
3. Des échanges avec l'employeur et les partenairesimpliqués tout au long du parcoursen apprentissage
4. Un accompagnement dans les démarches administratives relatives à la situation de handicap
5. Le parcours Formation et adapté
6. Un suivi du parcours et des ajustements enfonction de l'évolutiondes besoins
7. Un informationsur la suite du parcours après la formation au CFA
8. Des contrats facilités auprès des acteurs impliqués dans la suitedu parcours

une insertion professionnelle et sociale durable

1. Une information sur les métiers, l'offre de formation, la préparation à l'apprentissage, les offres de contrats

CFA 3B CONSEIL est en mesure :

• de vous faire découvrir les métiers préparés,les formations proposées,

• de vous aider dans la définition de votre projet professionnel,

• de vous informer sur les conditions d'accueil, en relationavec votre situation de handicap,

• de vous faciliter l'accès aux offres de contrats d'apprentissage.

2. Un accompagnement dans les démarches administrativesrelatives à la situation de handicap

CFA 3B Conseil est en mesure de vous orienter auprès de partenaires spécialisés pourfaciliter vos démarches administratives en lien avec votre situation de handicap :

• Reconnaissance de votre situation de handicap,

• Demandes de prestation de compensation du handicap (actes de la vie quotidienne),

• Dossiers de demande d'aménagement spécifique (durée du contrat, financement dematériel, transport).

3. Un parcours de formation adapté et contractualisé

Afin d'accéder à la formation dans les meilleures conditions, votre parcours en apprentissage pourra être individualisé en fonction de vos besoins :

• Prise en compte de votre situation individuelle,

• Adaptation de votre parcours en apprentissage en fonction de vos besoins,

• Information possible sur ces adaptations auprès de votre employeur

4. Un suivi du parcours et des ajustementsen fonction de l'évolution des besoins

En fonction de votre progression et selon les situations rencontrées, votre parcours en apprentissage pourra faire l'objet d'ajustements (aménagements, soutiens,passage des examens…) en concertation avec votre employeur et les partenaires concernés.

5. Une information sur la suite du parcoursaprès la formation au CFA

Vous serez guidé dans les démarches pour la suite de votre parcours à l'issue de la formation au CFA 3B CONSEIL par :

• une information sur le réseau des partenaires emploi (France Travail, Cap emploi,Missions locales…),

• une information sur le réseau formation (sous statut scolaire, par apprentissage, enformation professionnelle continue…) pour une éventuelle poursuite de formation,

• une préparation aux techniques de recherche d'emploi : aide à la rédactionde CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien…

6. Des contacts facilités auprès des acteurs impliqués dans la suite du parcours

Un bilan de votre formation en apprentissage pourra être réalisé et vous être communiqué avant la sortie du CFA (aménagements matériels et pédagogiques mis en place, pistes envisagées…).

Selon votre projet professionnel (emploi, formation), ce bilan pourra faciliter vos dé-marches auprès des partenaires concernés : employeurs, partenaires emploi, partenaires formation…

Mon CFA applique les engagements de la charte

Nom et cachet du CFA 3B Conseil

CFA 3B Conseil
3 rue Gaspard Monge
66 160 Le Boulou
www.3bconseil.fr